

# TV Mobile : encore des retards en perspective

La TV Mobile devient-elle une Arlésienne ? On peut le croire. D'abord prévue pour la Coupe du monde de Rugby, puis pour les Jeux Olympiques de Pékin, la Télévision Mobile Personnelle (TMP) est aujourd'hui programmée pour le printemps 2009. Si tout va bien. Car à six mois de ce lancement théorique, beaucoup d'inquiétudes demeurent.

*Les Echos* révèlent ainsi que près de deux mois après [la remise des conventions](#) du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) aux 13 chaînes de la TMP, seuls NextRadioTV et NRJ Group ont renvoyé leur convention signée.

Comment expliquer cette situation ? Le quotidien rappelle qu'une fois toutes les conventions paraphées, les acteurs concernés n'auront plus que deux mois pour créer une société commune qui gèrera l'économie de la future télévision mobile.

Seul problème, les acteurs en présence ne parviennent toujours pas à s'entendre sur le modèle économique de la TMP, un contentieux vieux de plusieurs années déjà... Les opérateurs télécoms, qui vont financer le réseau, exigent une diffusion exclusive aux mobiles et optent pour un modèle payant. Les chaînes de TV plaident en faveur d'un modèle économique reposant sur le gratuit et financé par la publicité.

Même s'il semble clair que le marché s'oriente vers un modèle mixte, rien n'est décidé malgré des négociations qui durent depuis des mois. « *Les discussions sont difficiles mais elles progressent* », estime le CSA selon *les Echos*.

Si le dossier n'avance pas, les détenteurs de licence pourraient perdre leurs précieux sésames. La loi prévoit en effet, qu'avant le 31 mars 2010, il soit possible « *d'ajouter ou de substituer* » les licences de la TMP à TDF ou à des opérateurs de télécommunication. Traduction, les opérateurs télécoms pourraient récupérer ces licences...

Selon une étude menée par OC&C Strategy Consultants, le marché de la télévision mobile en France pourrait atteindre (avec une formule payante de 5 à 7 euros par mois) 900 millions d'euros et 10 millions d'abonnés en 2016.